

L'affaire Dreyfus

La révision du procès de Rennes. — Deuxième audience. — Les dossiers secrets.

Paris, 16 juin. — La seconde audience tenue par la Cour de cassation, toutes chambres réunies, est soumise à un huis-clos aussi étroit que la première audience.

Indépendamment des magistrats de la Cour, M. Morand, avocat de Dreyfus, assiste seul à l'audience.

La séance est ouverte à midi pour la continuation de la lecture du dossier secret du ministère de la guerre, disent les uns, pour l'examen du dossier secret du ministère des affaires étrangères, disent les autres.

En réalité, personne n'en sait rien et tout le monde pense par hypothèse.

On affirmait de même, cet après-midi, que les examens des dossiers secrets ne seraient terminés aujourd'hui et que l'audience de demain aurait lieu également à huis clos.

Qu'il en soit, c'est comme hier, le procureur général Tardieu, assisté du commandant d'artillerie breveté d'État-major Hallem, qui a présidé à la Cour de cassation les procès du dossier secret du ministère de la guerre. La séance n'a été terminée qu'à deux heures et demie.

L'audience a dû être suspendue pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Après la lecture du dossier, M. Morand a été autorisé à se retirer. Les débats ont été suspendus pendant l'absence de M. Morand.

Le parquet de Moulins vient d'être avisé de ce rapt étrange.

L'enquête à laquelle il se livre fera enfin la lumière sur cette passionnante affaire, de même qu'elle dira sans doute par qui a été envoyée la lettre dénonciatrice.

UN VOL DE 180.000 FRANCS

Paris, 16 juin. — Dans la nuit du 1er au 2 mars, le directeur des établissements de la Société française des fours à coke, 37, rue Talbot, a été victime d'un vol de 180.000 fr. disparaisant.

En même temps, des objets personnels du directeur, notamment son chapeau, son parapluie et son portefeuille étaient enlevés.

Le vol n'était autre que le garçon de bureau Mathias Bregmann, 25 ans, d'origine russe. Il s'empressa, le coup fait, de filer sur Landrevy.

Par malheur pour lui, ni traques, ni ruses n'étaient nécessaires, faute des signatures nécessaires. Il crut habile de proposer à la Société de lui restituer, contre commission, ses vêtements soustraits. La lettre qui servait à cette intention fut sur sa trace.

Arrivé à Landrevy, il a été arrêté par un gendarme, par M. Lory, juge d'instruction. Il a fait des aveux complets.

Un enfant coupe en morceaux

Paris, 16 juin. — Un enfant de six ans, nommé Raymond, habitant à Paris, a été trouvé mort dans un état de décomposition avancée.

Le corps de l'enfant avait été découvert par un passant dans un ruisseau.

Les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort.

Le corps a été inhumé dans un cimetière.

Les enquêteurs ont interrogé les habitants du quartier.

Il n'a pas été possible de retrouver l'auteur du crime.

Le corps a été exhumé pour l'autopsie.

Les résultats de l'autopsie ont été décevants.

Le corps a été réinhumé dans un cimetière.

Les enquêteurs ont continué leur travail.

Il n'a pas été possible de retrouver l'auteur du crime.

Le corps a été exhumé pour l'autopsie.

Les résultats de l'autopsie ont été décevants.

Le corps a été réinhumé dans un cimetière.

Les enquêteurs ont continué leur travail.

Il n'a pas été possible de retrouver l'auteur du crime.

Le corps a été exhumé pour l'autopsie.

Arrivés sur le lieu, ils aperçurent l'animal couché dans le fossé de la route, mais la tête en l'air et aux aguets; ils ne purent le tirer dans cette position, craignant d'atteindre des faneurs qui se trouvaient en face.

Aux cris poussés par les gendarmes, pour faire serrer les faneurs, le bœuf se leva et s'éloigna en suivant la route; arrivé au lieu dit le Vitraque, il quitta la route et alla se mettre dans un pré, après avoir descendu le talus de la route avec rapidité.

Les gendarmes purent alors s'approcher et firent feu sur le bœuf qui s'abattit; mais, comme ces deux premiers balles n'étaient pas suffisantes pour lui donner la mort, deux autres balles lui furent tirées pour l'achever presque à bout portant.

On fit appeler M. Corn, vétérinaire, pour en faire l'autopsie; le cadavre fut ensuite transporté au dépôt de la gare. L'acte de l'acte a été envoyé à Paris, qui sera consommé dans l'établissement.

Passage à tabac

L'affaire Paris. — Brutalités policières. Lettre à M. Sorrien. Les réformes de M. Clemenceau.

Paris, 16 juin. — M. François de Pressensac, député de la Seine, a adressé une lettre à M. Sorrien, ministre de l'Intérieur, au sujet de la brutalité policière.

Il a demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il a également demandé que les réformes de M. Clemenceau soient appliquées.

Il ne trouva dans une poche qu'un titre de permission de vingt-quatre heures, pour Paris, établi au nom du nommé Baudet, soldat à la troisième compagnie du 266 chasseurs à pied, au garnison de Vincennes.

Le magistrat a aussitôt exploré le lit du fleuve par des marinières, mais jusqu'à présent ces recherches n'ont donné aucun résultat.

Une personne qui habite non loin de là, a déclaré au commissaire de police avoir entendu des cris, vers minuit, mais ne peut certifier de quelle direction ils provenaient.

Deux questions se posent donc pour l'instant: le propriétaire des vêtements a-t-il été amené au bien à-t-il été amené à cet endroit à huit heures du soir par quelque voleur, puis volé et jeté ensuite dans la Seine?

M. Simon a prévenu l'autorité militaire; il fait aussi continuer les recherches dans la Seine pour retrouver le corps de l'infortuné soldat.

Le sous-brigadier Mellissans et l'agent Fernier, possédant la nuit dernière, vers dix heures, rue de la République, à Vanves, lorsqu'une forme humaine, étendue sur le trottoir, attirer leur attention.

Les gardiens soupçonnèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

Le sous-brigadier et son subordonné s'approchèrent et virent un homme, jeune encore, ne portant pas de blessure apparente, qui, d'une voix faible, demandait du secours.

roné vendre ou employer les excédents d'énergie et les résidus d'exploitation. Ces organismes nouveaux seront à la fois fournisseurs d'énergie pour les services publics et régulateurs du marché.

Le départ de l'expédition Wellman

Paris, 16 juin. — M. Walter Wellman, chef de l'expédition, a quitté Paris hier, par la gare du Nord, à midi, en route pour la Norvège.

Le matériel de ballon a été expédié lundi, par train spécial, composé de cinq wagons, pour Anvers, où il sera embarqué à destination de Tromsø (Norvège). C'est de ce dernier port que l'expédition et le matériel partiront pour la base de Vind, au Spitzberg, à bord du steamer « Fritof », mis à la disposition de M. Wellman par le gouvernement des Etats-Unis.

M. Wellman part accompagné de deux Français, MM. Hervieu et Colardou.

Après de nouveaux arrangements, l'expédition définitive du ballon sera composée seulement de cinq personnes: M. Wellman, Hervieu et le major Harsby, le commandant des deux avions norvégiens.

Le major Harsby est déjà arrivé à Tromsø, quelques jours au Spitzberg, en avion. Il a le sursis de mariage d'un avion, l'avion ayant 90 mètres de long, près de 30 mètres de large, et 25 mètres de hauteur, pour arriver au dirigeable pendant toute la durée des excursions préliminaires, qui seront nombreuses, et très minutieuses, car au départ de Tromsø, le ballon doit être gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

Le ballon sera gonflé à la valeur des pressions indiquées par M. Wellman, le voyage au Spitzberg étant très pénible, car les pressions sont très faibles.

tuation de la démission de Gallifet, le désordre de l'armée? Je vous ai fait venir pour examiner tout cela avec vous. Si nous nous entendons, je vous demanderai de prendre le portefeuille de la guerre. Sinon, je le prendrai moi-même. En tout cas, je ne veux pas d'intéressement. Cette nuit, l'« Officiel » contient votre nomination ou la mienne. Maintenant, causons.

Alors, posément, non qu'il cherché ses mots, mais parce qu'il faisait l'appel de ses pensées et les contraignait à comparer méthodiquement devant lui, à l'exposer ses vues et me confia ses inquiétudes.

Il m'avoua que depuis de longues semaines il était en proie à des insomnies, qu'il avait dû même faire changer le papier de sa chambre à coucher, dont le dessin et la couleur l'insupportaient, d'avoir été tant fixés par lui pendant les interminables nuits blanches.

C'était de l'armée surtout que lui venaient ses plus cruelles angoisses. Il la savait, dans ses régions élevées, en état virtuel de révolte.

Nos adversaires, affirma-t-il, avaient préparé un coup de force pour le jour du jugement de Rennes. Un peu plus tard, le procès de la Haute-Cour a prouvé que la conspiration était partout. Et l'un n'a pas sorti à ce propos? Je puis vous dire qu'on s'annonçait ouvertement, entre autres, que tous les éléments d'une insurrection nationale étaient préparés et qu'on entendait joindre l'action de l'armée à celle de l'armée. Nous avons pu déjouer tout cela à temps, mais l'esprit de rébellion a persisté et recherche toutes les occasions de se manifester.

Il continua longuement sur ce ton.

Il avait une façon de parler qui me rassura. Je lui dis: « Laissez donc dire ce que vous voulez. Il ne peut rien arriver de mal. »

« Que remettez à la situation? »

« Je n'en vois deux, moi, le premier est l'absence de discipline et le second, l'absence de confiance dans le commandement.

« Non regardé comme d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

« Le premier est d'intérêt général. Je pourrais vous en dire plus.

L'ORPHELIN DU MINEUR

POMAN HISTORIQUE & REGIONAL PAR A. BURLAT et Louis SOULIE

DIX ANS APRES

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste

— Me voyez-vous, André?

— Ça ne sera pas difficile de me convaincre.

— Oh! je ne veux pas qu'il vous reste